

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION
TRANSFRONTALIERE
POUR L'EXPLOITATION DU TELEPHERIQUE DU SALEVE

SIEGE : Mairie d'ETREMBIERES – Place Marc Lecourtier
74100 ETREMBIERES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE

OBJET :

REPRISE
ANTICIPEE DU
RESULTAT 2023 ET
AFFECTATION AU
BUDGET PRIMITIF
2024

N°A-2024-07

Séance du : 08 mars 2024

Convocation du : 28 février 2024

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 14

Présidente de séance : Madame Anny Martin

Secrétaire de séance : Monsieur Christian Aebischer

Membres présents : Mesdames Roxane Dupommier, Nathalie Hardyn, Anny Martin, Christine Ricci, Messieurs Christian Aebischer, Patrick Antoine, Marc Châtelain, Dominique Frei, Jean-Marie Martin, Jean-Michel Vouillot, Ludovic Wiszniewski

Membre représenté :

Gabriel Doublet par Françoise Magdelaine suppléante,

Membres excusés : Alain Carlier, Christian Dupessey,

Conformément à l'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales, les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Toutefois les résultats peuvent être estimés avant l'adoption du compte administratif et du compte de gestion et l'Assemblée peut procéder à la reprise anticipée du résultat.

Le compte administratif du GLCT et le compte de gestion n'ayant pas encore été adoptés, il est proposé à l'Assemblée de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2023 lors du vote du budget primitif 2024 de la manière suivante :

Résultat global de la section d'exploitation : 1 484 703.31 € (a)
Résultat global de la section d'investissement : - 346 019.96 (b)

Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 270 658.00 € (c)
Restes à réaliser en recettes d'investissement : 1 996 267.96 € (d)

Besoin de financement de la section d'investissement :
-346 019.96 (b) - 270 658.00 (c) + 1 996 267.96(d) = 1 379 590 €

Le solde de la section d'investissement, après reprise des restes à réaliser en dépenses et en recettes, présentant un excédent de 1 379 590 €, la totalité du résultat excédentaire de la section d'exploitation (1 484 703.31 €) sera affecté en recettes d'exploitation au compte 002 du budget primitif 2024.

Le résultat global de la section d'investissement (- 346 019.96 €) sera comptabilisé au compte 001 en dépenses d'investissement du budget primitif 2024.

Un tableau synthétique du résultat 2023 est joint en annexe à la présente délibération.

L'assemblée, entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré à l'unanimité,

REPREND par anticipation le résultat 2023 du GLCT TS au budget primitif 2024 conformément à l'exposé ci-dessus.

La Présidente,

Signé électroniquement par : Anny
MARTIN

Date de signature : 12/03/2024

Qualité : GLCT - Présidence

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame la Présidente du GLCT TS dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse du GLCT TS, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

RESULTAT DE L'EXERCICE 2023
GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE
GLCT TELEPHERIQUE DU SALEVE

LIBELLE	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes 2023	656 839,04	7 788 224,66	8 445 063,70
Dépenses 2023	938 677,14	7 044 183,04	7 982 860,18
RESULTAT 2023	-281 838,10	744 041,62	462 203,52
Résultat antérieur	1 766 541,41	-1 090 061,58	676 479,83
RESULTAT FINAL	1 484 703,31	-346 019,96	1 138 683,35
Restes à réaliser en dépenses		270 658,00	270 658,00
Restes à recouvrer en recettes		1 996 267,96	1 996 267,96
		1 379 590,00	2 864 293,31

Le Trésorier Principal d'Annemasse

Mme Marie-Laure SARRAZIN RAMAYE
Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques

Direction Départementale des Finances publiques
SGC d'Annemasse
3 rue Marie Curie
CS 80529
74107 ANNEMASSE

La Présidente du GLCT
Anny Martin
Etrembières, le

20 FEV. 2024

